



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences

Science

S C C S

Secrétariat canadien de consultation scientifique

Compte rendu 2012/015

Région du Québec

C S A S

Canadian Science Advisory Secretariat

Proceedings Series 2012/015

Quebec Region

Compte rendu de l'examen par des pairs régional sur l'évaluation des stocks de crevette de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent

26 janvier 2012

Institut Maurice Lamontagne

**Président de réunion
Stéphane Plourde**

**Rapporteure
Sonia Dubé**

Proceedings of the regional peer review meeting on the Assessment of the Estuary and Gulf of St. Lawrence Shrimp Stocks

January 26, 2012

Maurice Lamontagne Institute

**Meeting Chairperson
Stéphane Plourde**

**Rapporteur
Sonia Dubé**

Institut Maurice Lamontagne
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Juin 2012

June 2012

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de documenter les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il contient des recommandations sur les recherches à effectuer, traite des incertitudes et expose les motifs ayant mené à la prise de décisions pendant la réunion. Le compte rendu peut aussi faire l'état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si l'information supplémentaire pertinente, non disponible au moment de la réunion, est fournie par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Foreword

The purpose of these Proceedings is to document the activities and key discussions of the meeting. The Proceedings include research recommendations, uncertainties, and the rationale for decisions made by the meeting. Proceedings also document when data, analyses or interpretations were reviewed and rejected on scientific grounds, including the reason(s) for rejection. As such, interpretations and opinions presented in this report individually may be factually incorrect or misleading, but are included to record as faithfully as possible what was considered at the meeting. No statements are to be taken as reflecting the conclusions of the meeting unless they are clearly identified as such. Moreover, further review may result in a change of conclusions where additional information was identified as relevant to the topics being considered, but not available in the timeframe of the meeting. In the rare case when there are formal dissenting views, these are also archived as Annexes to the Proceedings.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2012
© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2012

ISSN 1701-1272 (Imprimé / Printed)
ISSN 1701-1280 (En ligne / Online)

Une publication gratuite de :
Published and available free from:

Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique / Canadian Science Advisory Secretariat
200, rue Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/>

CSAS-SCCS@DFO-MPO.GC.CA



On doit citer cette publication comme suit :
Correct citation for this publication:

MPO. 2012. Compte rendu de l'examen par des pairs régional sur l'évaluation des stocks de crevette de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent; 26 janvier 2012. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2012/015.

DFO. 2012. Proceedings of the regional peer review meeting on the Assessment of the Estuary and Gulf of St. Lawrence Shrimp Stocks; January 26, 2012. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2012/015.

SOMMAIRE

Ce document renferme le compte rendu de la réunion dans le cadre du processus régional d'évaluation des stocks de crevette du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent, suivant la saison de pêche 2011. Cette revue, qui s'est déroulée le 26 janvier 2012 à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli, a réuni plus de quarante participants des sciences, de la gestion et de l'industrie. Ce compte rendu contient l'essentiel des présentations et des discussions qui ont eu lieu pendant la réunion et fait état des recommandations et conclusions émises au moment de la revue.

SUMMARY

This document contains the proceeding from the meeting held within the regional assessment process on Northern shrimp in the Estuary and Gulf of St. Lawrence following the 2011 fishing season. This review process was held on January 26th, 2012 at the Maurice Lamontagne Institute in Mont-Joli. This meeting gathered more than forty participants from sciences to management to industry. This proceeding contains the essential parts of the presentations and discussions held and relates the recommendations and conclusions that were presented during the review.

INTRODUCTION

La région du Québec du ministère des Pêches et des Océans (MPO) a la responsabilité de l'évaluation des stocks de plusieurs poissons et invertébrés exploités commercialement dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. L'évaluation de l'état de ces stocks est faite de façon périodique à l'intérieur d'un processus consultatif régional qui se déroule à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. L'évaluation des stocks de crevette de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent a eu lieu le 26 janvier 2012.

Ce compte rendu fait état des principaux points des présentations et des délibérations qui découlent des activités du comité régional des évaluations de stocks. La revue régionale est un processus ouvert à tout participant en mesure d'apporter un regard critique sur l'état des ressources évaluées. À cet égard, des participants de l'extérieur du MPO sont invités à contribuer aux activités du comité à l'intérieur du cadre de référence défini pour cette revue (Annexes 1 et 2). Ce compte rendu fait également état des recommandations émises par l'assemblée.

DISCUSSIONS DÉTAILLÉES

CONTEXTE

Le président de la réunion, M. Stéphane Plourde, souhaite la bienvenue aux participants. Il effectue un rappel des objectifs de la rencontre et apporte quelques précisions sur le déroulement de cette revue par les pairs.

Suivant la présentation des participants, la biologiste responsable de la revue, Mme Louise Savard, souligne le travail de ses collaborateurs et expose le plan de la présentation. Mme Savard précise que l'avis formulé dans le cadre de cette évaluation s'applique à la saison de pêche

INTRODUCTION

The Quebec region of the Department of Fisheries and Oceans (DFO) is responsible for assessing the stocks of several commercially exploited fish and invertebrate species in the Estuary and Gulf of St. Lawrence. Stock assessment is done periodically within a Regional Advisory Process, which is conducted at the Maurice Lamontagne Institute in Mont-Joli. The review of northern shrimp stock of the Estuary and Gulf of St. Lawrence was carried out on January 26, 2012.

This proceedings reports on the main points discussed in the presentations and deliberations stemming from the activities of the stock assessment regional committee. The regional review is a process open to all participants who are able to provide a critical outlook on the status of the evaluated resources. In this regard, participants from outside the DFO are invited to take part in the Committee's activities within a defined framework for this review (Appendices 1 and 2). The proceedings also focus on recommendations made by the meeting participants.

DETAILED DISCUSSION

CONTEXT

Meeting chairperson Stéphane Plourde welcomes the participants. He reviews the meeting's objectives and provides clarification on how this peer review is conducted.

After introducing the participants, the biologist in charge of the review, Louise Savard, highlights the work of her collaborators and reveals the outline for the presentation. Ms Savard specifies that the advice formulated in this assessment applies to the 2012 fishing season. She

2012. Elle souligne le fait que la prochaine revue par les pairs aura lieu en 2014.

Un bref survol des mesures de gestion de la pêche est effectué. On compte quatre zones de pêche: Estuaire, Sept-Îles, Anticosti et Esquiman, et un total de 141 permis (5 provinces et 7 premières nations). Chaque zone est soumise à un contrôle des prises via l'application d'un total admissible des captures (TAC). Les débarquements et les TAC sont brièvement présentés par zone de pêche.

Afin de mettre en contexte la présente revue, Mme Savard effectue un retour sur les rencontres de novembre concernant l'adoption d'un indicateur principal pour l'évaluation des stocks de même que l'adoption de points de référence (approche de précaution) et de règles de décision pour l'établissement des TAC. Il a été convenu de revoir dans deux ans l'approche retenue afin d'apporter des ajustements, si nécessaire.

Les données utilisées dans le cadre de l'évaluation proviennent de la pêche commerciale (1982-2011) et du relevé de recherche (1990-2011). Un bref rappel du cycle vital de la crevette permet de situer les périodes de capture, soit d'avril à novembre pour la pêche et en août pour le relevé, en fonction des stades de développement.

INDICATEURS GLOBAUX

Pour chaque zone, des indicateurs globaux sont présentés pour le relevé (biomasse minimale chalutable, fréquences de longueur) et pour la pêche (PUE, fréquences de longueur). Une augmentation du taux d'exploitation (prise de la pêche/abondance du relevé) est observée dans Sept-Îles et Anticosti en 2011.

points out that the next peer review will be in 2014.

A brief synopsis of the fishery management measures is given. There are four fishing areas (Estuary, Sept-Îles, Anticosti and Esquiman) and 141 licences (five provinces and seven First Nations). Each area is subject to catch monitoring through the application of a total allowable catch (TAC). Landings and TACs are briefly presented by fishing area.

To put this review in context, Ms Savard returns to the November meetings on the adoption of a main indicator for stock assessment and the adoption of reference points (precautionary approach) and decision rules for setting TACs. It was agreed to review the approach adopted in two years, and make any necessary adjustments.

The data used in the assessment come from the commercial fishery (1982–2011) and the research survey (1990–2011). A brief history of the shrimp life cycle was used to show the harvesting periods, from April to November for the fishery and August for the survey, based on development stages.

GLOBAL INDICATORS

For each area, global indicators are presented for the survey (minimum trawlable biomass, length frequencies) and for the fishery (CPUEs, length frequencies). An increase in exploitation rates (catches/survey abundance) is observed in Sept-Îles and Anticosti in 2011.

INDICATEUR PRINCIPAL

L'indicateur principal est calculé à partir des indices des mâles et des femelles obtenus de la pêche en été (1982-2011) et du relevé de recherche (1990-2011). L'adoption de cet indicateur permet de reproduire la méthode informelle utilisée jusqu'à récemment pour déterminer l'état de la ressource et recommander des TAC.

L'indicateur principal se situe au-delà du point de référence supérieur (PRS) pour l'ensemble des zones, bien qu'une baisse soit observée dans le cas de Sept-Îles et Anticosti.

- Tel que discuté lors de l'atelier de novembre, il convient de préciser que la trajectoire obtenue à partir des données de la pêche (1990-2011) concorde assez bien avec la trajectoire établie à partir du relevé de recherche (1990-2011). L'utilisation d'une seule source de données (la pêche), entre 1982 et 1989, n'entraînerait donc pas de biais significatif. Toutefois, on soulève la possibilité d'une sous-estimation de l'indicateur dans les années 80, lié à une efficacité moindre de la pêche à cette époque, ce qui pourrait se répercuter sur la valeur du point de référence limite (PRL). On rappelle cependant que ce point a déjà été revu par les pairs.
- On observe, au cours des dernières années, que l'écart s'accroît entre l'indicateur provenant du relevé et celui issu de la pêche. Il est possible que le relevé capte plus rapidement une diminution comparativement à la pêche.
- En observant les graphiques des fréquences de longueur, on explique difficilement la perte observée dans Sept-Îles et Anticosti. La classe de 2007 aurait dû donner de meilleurs résultats. Il semble que la cohorte de 2007 ne soit plus présente en 2011, ce qu'indiquent également les tableaux d'anomalies. Il y

MAIN INDICATOR

The main indicator is calculated using male and female indices from the summer fishery (1982–2011) and the research survey (1990–2011). The adoption of this indicator allows for replication of the informal method used until recently to determine the status of the resource and to recommend TACs.

The main indicator is above the upper reference point (URP) for all areas although a drop is observed in Sept-Îles and Anticosti.

- As discussed at the November workshop, it should be pointed out that the trajectory obtained from fishery data (1990–2011) more or less matches that set out in the research survey (1990–2011). Use of a single data source (the fishery) between 1982 and 1989 would therefore not cause any significant biases. However, the possibility of an underestimation of the indicator in the 1980s related to lower fishing efficiency at that time is brought up, and it could have repercussions on the value of the limit reference point (LRP). However, this point was already peer-reviewed.
- In recent years, it is clear that the gap between indicators from the survey and those from the fishery is increasing. The survey may have caught a decrease faster when compared to the fishery.
- Looking at the length frequency graphs, it is hard to explain the loss observed in Sept-Îles and Anticosti. The 2007 class should have yielded better results. It seems that the 2007 cohort was no longer present in 2011; this is also indicated in the anomaly tables. The areas' delineation would have to be

aurait lieu de réviser la délimitation des zones, car elles pourraient expliquer certaines incohérences observées quant au suivi des cohortes. Le modèle analytique développé par Hilaire Drouineau pourrait être d'une grande utilité.

- On juge qu'il n'est pas impossible que la hausse observée dans Esquiman soit reliée à la perte dans Anticosti. Il serait possible d'en faire la vérification, bien que la tâche soit considérable.

PERSPECTIVES

Mme Savard présente un indice de recrutement, qui se situe sous la moyenne pour l'ensemble des zones, sauf dans Esquiman, ce qui n'offre pas une perspective très encourageante.

- Il est possible que ces résultats soient liés à une problématique de survie larvaire. Notamment, comme l'explique M. Patrick Ouellet, la période du bloom phytoplanktonique dans le nord-ouest du golfe est très marquée. Un bloom plus hâtif par rapport au relâchement larvaire pourrait peut-être expliquer la réduction du taux de survie des larves, due au décalage du bloom.

En ce qui concerne les fréquences de longueur, les perspectives sont plus encourageantes dans le cas d'Esquiman et Estuaire, mais moins bonnes pour Anticosti et Sept-Îles. On observe également une réduction de la taille des femelles dans Estuaire et Sept-Îles, elle est légèrement sous la moyenne dans Anticosti et à la hausse dans Esquiman.

PROJECTION DES DÉBARQUEMENTS POUR 2012

On rappelle que l'adoption de l'indicateur principal permet de reproduire l'approche empirique utilisée dans les années antérieures. La relation entre l'indicateur et le TAC de l'année suivante a donné de bons résultats, ce qui indique que

reviewed as this may explain some inconsistencies observed in cohort monitoring. The analytical model developed by Hilaire Drouineau could be very useful.

- It's not impossible that the increase observed in Esquiman is related to the drop in Anticosti. This could be checked but it would be a big job.

OUTLOOK

Ms Savard presents a recruitment index that is below the average for all areas except Esquiman; the outlook is not encouraging.

- These results may be related to a larva survival issue. In particular, as Patrick Ouellet explains, the phytoplankton bloom period in the Gulf's north-west is considerable. An earlier bloom in relation to larval release could explain the reduction in larva survival rates because of the time difference in the bloom.

The outlook for length frequencies is more encouraging in Esquiman and Estuaire, but less so in Anticosti and Sept-Îles. A reduction in female sizes is also observed in Estuaire and Sept-Îles, slightly below average in Anticosti but on the rise in Esquiman.

LANDING PROJECTION FOR 2012

We are reminded that adoption of the main indicator helps replicate the empirical approach used in previous years. The relationship between the indicator and the following year's TAC yielded good results, which shows that adopting this indicator

l'adoption de cet indicateur n'entraîne pas de changements majeurs dans l'interprétation de la trajectoire de chaque stock.

La règle empirique a été modulée afin de la rendre conforme à l'approche de précaution. Mme Savard présente également le modèle opérationnel qui reproduit la dynamique d'un stock de crevette. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision quant au choix d'une règle parmi d'autres. Des critères permettant de comparer la performance d'une règle par rapport à une autre ont permis de s'entendre sur une option. Il semble que l'établissement d'un seuil de 5 % dans les trois zones et d'un plafond de 15 % dans la zone saine soit l'option privilégiée et sur le point d'être adoptée. Cette option sera rediscutée lors du prochain comité consultatif. De plus, il y a un avantage certain à appliquer une règle conforme à l'approche de précaution.

Les débarquements projetés pour 2012 sont pour Estuaire : 1 323 t, Sept-Îles : 11 175 t, Anticosti : 7 735 t, et Esquiman : 12 443 t. Les TAC de 2012 seront déterminés selon la règle de décision de l'approche de précaution. Selon l'avis de Mme Savard, la responsabilité des Sciences devrait consister à donner uniquement la valeur de l'indicateur principal.

- Des participants s'interrogent sur les résultats (débarquements projetés) qui auraient été obtenus par l'approche empirique comparativement à la nouvelle approche, qui implique un plafond de 15 % dans la zone saine. Il semble que le résultat serait assez similaire. Historiquement, on a rarement fait des changements à moins de 15 % de variation.
- On se questionne également sur l'impact d'un plafond de 15 % dans le cas d'une diminution du stock vers la zone de prudence. Le modèle opérationnel, qui a permis de convenir

does not cause any major changes in the interpretation of each stock's trajectory.

The empirical rule was adjusted so that it was in line with the precautionary approach. Ms Savard also presents the operational model that reproduces the dynamics of a shrimp stock. This is a decision support tool with regard to the choice of one rule over others. Criteria used to compare the performance of one rule over another helped us to agree on an option. It seems that establishing a 5% threshold in the three zones and a 15% cap in the healthy zone is the preferred option and about to be adopted. This option will be discussed again at the next advisory committee meeting. There is also some advantage in applying a rule that is consistent with the precautionary approach.

Projected landings for 2012 are 1,323 t for Estuary, 11,175 t for Sept-Îles, 7,735 t for Anticosti and 12,443 t for Esquiman. TACs for 2012 will be determined based on the decision rule in the precautionary approach. In Ms Savard's opinion, Science's responsibility should be to provide only the value of the main indicator.

- Some participants ask about the results (projected landings) that should have been obtained through the empirical approach as opposed to the new approach, which involves a 15% cap in the healthy zone. The result would be somewhat similar. Historically, changes have rarely been made at a variation of less than 15%.
- Concern is expressed on the impact a 15% cap would have in the event the stock drops toward the cautious zone. The operational model, which helped reach an agreement on the relevance of

de la pertinence de cette règle, indique de bons résultats même dans cette situation. La biomasse est conservée. On rappelle que toute question concernant le modèle et l'approche de précaution aura l'occasion d'être rediscutée dans deux ans, lors de la révision de l'approche. De plus, dans la zone saine, c'est une décision de gestion et les préoccupations sont principalement d'ordre socio-économique.

PRISES ACCESSOIRES

Mme Savard trace le portrait des prises accessoires dans la pêche à la crevette, toutes zones confondues : morue, turbot, sébaste, plie canadienne et capelan, mais aussi pour chaque zone, toutes prises confondues, entre 1999-2011.

- On rappelle que ces prises constituent des rejets, soit de la mortalité non comptabilisée. Un représentant de l'industrie indique que certains pêcheurs les notent toutefois dans leur journal de bord.
- La diminution observée des captures accessoires de capelan dans les années récentes pourrait en partie être expliquée par la fermeture de la pêche pendant la période critique pour le capelan, mais également par la présence d'observateurs à bord des bateaux de pêche dans la région de Terre-Neuve.
- Un travail considérable a été réalisé ces dernières années sur la crevette. La question des prises accessoires sera l'un des prochains enjeux à aborder.

SOMMAIRE

Quelques améliorations sont suggérées au sommaire présenté par la biologiste.

Notamment, au premier point, il convient de spécifier si les TAC ont été atteints. Pour Estuaire, l'assemblée juge plus approprié

this rule, yields good results, even in this situation. The biomass is conserved. We are reminded that any issues about the model and the precautionary approach will be discussed again in two years when the approach is reviewed. Moreover, in the healthy zone, this is a question of management and concerns are mainly socio-economic.

BYCATCHES

Ms. Savard provides a description of the bycatches in the shrimp fishery (applied to all areas: cod, turbot, redfish, American plaice and capelin) and of all catches for each area between 1999 and 2011.

- These catches constitute discards (unaccounted mortality). An industry representative points out that some fishers still note them in their logbooks.
- The drop observed in capelin bycatches in recent years could be explained by the closure of the fishery during the critical period for capelin; it could also be explained by the presence of observers aboard fishing vessels in the Newfoundland region.
- Considerable work has been done on shrimp in these past few years. Bycatches will be one of the next issues to be dealt with.

SUMMARY

Certain improvements are suggested for the summary presented by the biologist.

In particular, in the first bullet, it is advisable to specify whether TACs were reached. For Estuary, the assembly finds it more

de mentionner uniquement l'indice habituel (sans considérer les nouvelles strates).

L'application de l'approche de précaution, comme nouveauté, entraîne une discussion sur la façon la plus pertinente de formuler l'avis scientifique. Il est suggéré, entre autres, de ne pas indiquer de valeurs quant aux débarquements (ou niveau de capture/récolte) projetés pour 2012, étant donné le risque de confusion avec les TAC. Il convient de décrire la nouvelle approche sans trop aller dans les détails qui concernent la Gestion.

Le dernier point du sommaire, qui constitue l'avis scientifique, est essentiellement formulé comme suit : « L'indicateur principal montre que les stocks se situent dans la zone saine en 2011. L'indicateur de l'état des stocks pour Estuaire et Esquiman a augmenté en 2011, alors que celui de Sept-Îles et Anticosti a diminué. Le niveau de récolte potentielle pour 2012 est calculé à partir de l'indicateur de 2011 et les TAC de 2012 seront déterminés selon la règle de décision de l'approche de précaution ».

appropriate to state only the usual index (without considering the new strata).

Applying the precautionary approach for the first time leads to a discussion on the best way to formulate scientific advice. A recommendation is made not to state projected landing (or catch/harvest level) values for 2012 given the risk of confusing them with the TACs. It is adequate to define the new approach without going into too much detail related to Management.

The last point in the summary (scientific advice) is essentially expressed as follows: "The main indicator shows that stocks were in the healthy zone in 2011. However, the stock status indicator for Estuary and Esquiman increased in 2011 while it decreased in Sept-Îles and Anticosti." The potential harvest level for 2012 is calculated using the 2011 indicator; the 2012 TACs will be determined based on the decision rule in the precautionary approach.

ANNEXES / APPENDICES

1- Liste des participants / Participants list

Nom / Name	Affiliation / Affiliation
Archambault, Diane	MPO Sciences / DFO Sciences
Bernier, Brigitte	MPO Sciences / DFO Sciences
Bernier, Denis	MPO Sciences / DFO Sciences
Brulotte, Sylvie	MPO Sciences / DFO Sciences
Castonguay, Martin	MPO Sciences / DFO Sciences
Côté, Mario	ACPG
Coulombe, Sylvio	MPO GPA / MPO FAM
Cyr, Charley	MPO Sciences / DFO Sciences
Dallaire, Jean-Paul	MPO Sciences / DFO Sciences
Desgagnés, Mathieu	MPO Sciences / DFO Sciences
Dubé, Sonia	MPO Sciences / DFO Sciences
Dunn, David	NSMDC
Dupuis, Dan	ACPG
Fréchet, Alain	MPO Sciences / DFO Sciences
Gascon, Dominique	MPO Sciences / DFO Sciences
Gauvin, Basile	ACAG
Gendron, Louise	MPO Sciences / DFO Sciences
Gionet, Norbert	ACAG
Grégoire, François	MPO Sciences / DFO Sciences
Haché, Serge	ACPI
Lambert, Jean	MPO Sciences / DFO Sciences
Lambert, Yvan	MPO Sciences / DFO Sciences
Landry, Daniel	APPME
Lanteigne, Jean	FRAPP
Larochelle, Mia	MPO GPA / MPO FAM
Martin, Virginia	Gesgapegiag
McQuinn, Ian	MPO Sciences / DFO Sciences
Metallic, Christopher	Listuguj
Moreau, Renée	MPO Sciences / DFO Sciences
Morin, Bernard	MPO GPA / MPO FAM
Ouellet, Patrick	MPO Sciences / DFO Sciences
Plourde, Stéphane	MPO Sciences / DFO Sciences
Poulin, Jean-Michel	MAPAQ
Rioual, Fanny	MPO Sciences / DFO Sciences
Roussel, Eda	ACAG
Ruest, Richard	MPO GPA / MPO FAM
Sainte-Marie, Bernard	MPO Sciences / DFO Sciences
Samuel, Sylvain	ACPG
Savard, Louise	MPO Sciences / DFO Sciences
Savenkoff, Claude	MPO Sciences / DFO Sciences
Starr, Michel	MPO Sciences / DFO Sciences
Thibeault, Sébastien	Malécites de Viger
Ward, Norman	Metepenagiag First Nation

2- Cadre de référence / Terms of reference

Évaluation de la crevette de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent Examen par des pairs régional - région du Québec

26 janvier 2012
Mont-Joli, Qc

Président de la réunion : Stéphane Plourde

Contexte

L'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent sont divisés en quatre zones de pêche à la crevette (ZPC) : Estuaire (ZPC 12), Sept-Îles (ZPC 10), Anticosti (ZPC 9) et Esquiman (ZPC 8). La pêche est soumise à plusieurs mesures de gestion dont le contrôle des prises par un total admissible des captures (TAC) pour les quatre zones.

Les éléments essentiels à l'établissement d'une approche de précaution ont été examinés pendant un atelier régional tenu le 2 novembre 2011 et discutés avec la gestion des pêches et les représentants de l'industrie au cours d'un atelier le 29 novembre 2011. Un accord de principe est intervenu au sujet de la mise en œuvre d'une approche de précaution pour la pêche à la crevette nordique de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent dès la saison de pêche 2012. Le cadre de l'approche de précaution inclut pour chaque zone de pêche, l'indicateur principal de l'état du stock, les points de référence et devrait contenir une règle d'ajustement du TAC dont le développement devrait être complété à l'hiver 2012. Enfin, des mesures à appliquer sur le TAC pour chaque zone de classification de l'état du stock pourraient faire partie de ce cadre.

Objectifs

- Calculer, selon la méthodologie acceptée à l'atelier du 2 novembre 2011, l'indicateur principal de l'état du stock des unités de gestion 8, 9, 10 et 12 de la saison de pêche 2011.
- Appliquer la règle d'ajustement du TAC telle que proposée à l'atelier du 29 novembre pour déterminer le TAC de la saison de pêche 2012 des unités de gestion 8, 9, 10 et 12.
- Estimer les prises accidentelles de poissons (entre autres, turbot, morue et capelan) lors de la pêche dirigée à la crevette.
- Identifier et prioriser les travaux de recherche à considérer pour le futur.
- Commenter les perspectives quant à l'abondance des stocks.

Publications prévues

- Un avis scientifique du SCCS sur la crevette de l'estuaire et du golfe.
- Des documents de recherche du SCCS.
- Un compte rendu du SCCS contenant un résumé des discussions.

Participation

- La direction des sciences et de la gestion des pêches du MPO
- Industrie de la pêche
- Représentants provinciaux
- Communautés ou organisations autochtones

Assessment of Estuary and Gulf of St. Lawrence Shrimp Stocks Regional Peer Review - Quebec Region

January 26, 2012
Mont-Joli, Qc

Chairperson: Stéphane Plourde

Context

The Estuary and northern Gulf of St. Lawrence are divided in four shrimp fishing areas (SFA): Estuary (SFA 12), Sept-Iles (SFA 10), Anticosti (SFA 9) and Esquiman (SFA 8). Shrimp fishing is regulated by a number of management measures, including the setting of total allowable catches (TAC) in the four areas.

The key elements for the establishment of a precautionary approach were discussed during a regional workshop held on November 2nd, 2011 and discussed with fisheries management and industry representatives during a workshop on November 29, 2011. An agreement was reached on the implementation of a precautionary approach to shrimp fishing in the Estuary and northern Gulf of St. Lawrence for the 2012 fishing season. The framework of the precautionary approach includes, for each fishing area, the main stock status indicator, reference points and should contain an adjustment rule for the TAC for which the development should be completed during winter 2012. Finally, measures to be applied to the TAC for each stock status classification zone could be part of this framework.

Objectives

- Calculate, according to the accepted methodology during the November 2nd, 2011 workshop, the main stock status indicator for management units 8, 9, 10 and 12 of the 2011 fishing season.
- Apply the TAC adjustment rule as proposed during the November 29, 2011 workshop to determine the TAC for management units 8, 9, 10 and 12 for the 2012 fishing season.
- Estimate by-catches (among others, turbot, northern cod and capelin) during the directed fishery on northern shrimp.
- Identification and prioritization of research projects to be considered for the future.
- Comment the outlook for stock abundance.

Expected Publications

- CSAS Science Advisory Report on Estuary and Gulf of St. Lawrence shrimp.
- CSAS Research documents
- CSAS Proceedings summarizing discussions.

Participation

- DFO Science and Fisheries Management
- Fishing industry
- Provincial representatives
- Aboriginal Communities / Organizations